

**FORMULAIRE DE RESERVATION
DES INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES
DEMANDES PONCTUELLES - SAISON 2023**

Type d'événement **(obligatoire)**

Jour de l'événement **(obligatoire)**

/ /

Nom de l'Association **(obligatoire)**

Nom du président **(obligatoire)**

Adresse **(obligatoire)**

Commune **(obligatoire)**

Si Dumbéa, gratuit

Si autres, en attente du retour du service de la vie associative et des sports suivant la délibération tarifaire

Référent de l'évènement **(obligatoire)**

Numéro de téléphone **(obligatoire)**

Votre email **(obligatoire)**

Installations souhaitées **(obligatoire)**

Autres :

Pratique sportive **(obligatoire)**

Nombre de personnes théorique (obligatoire)

Associations enregistrées auprès de la ville de Dumbéa (obligatoire)

- Oui
 Non

Si Non, vous devez obligatoirement joindre les documents suivants : (obligatoire)

- Statuts de l'Association
- RIDET
- RIB
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (RC)

Infos complémentaires

Attestation :

Je soussigné, représentant légal du club, section de club ou de l'établissement scolaire reconnaît avoir pris connaissance et adhère sans réserve au règlement des conditions générales d'utilisation des installations sportives municipales de la ville de Dumbéa.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Renseignements : Service de la Vie associative et des Sports au 41.30.36

▲ Obligations légales relatives à la vie privée :

La Ville de Dumbéa, en sa qualité de responsable du traitement, collecte directement auprès de vous des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement automatisé aux fins d'assurer la gestion exclusive des demandes d'utilisation des installations sportives de la Ville, et à des fins statistiques. L'ensemble des données doit être renseigné sous peine de ne pas pouvoir bénéficier du service. Ces données sont nécessaires pour assurer le suivi de cette mission par le service des sports de la DCJS de la Ville de Dumbéa, et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires conformes à la réglementation en la matière applicable en Nouvelle-Calédonie. Ces informations seront conservées pendant une durée de dix (10) ans. Cette durée peut être différente si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant votre demande à : « **Ville de Dumbéa - Déléguée à la protection des données - Hôtel de Ville au 66 avenue de la Vallée 98835 DUMBEA Nouvelle-Calédonie** » en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr